

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple - Un But - Une Foi

**NOTE DE SYNTHESE DU PROGRAMME GOUVERNEMENTAL
D'AMENAGEMENT DE 100.000HA (2014-2018)**

SOMMAIRE DE LA NOTE

| | |
|---|-----------|
| I. INTRODUCTION..... | 3 |
| II. RAPPEL SUR LES RESULTATS DES PGA PRECEDENTS | 4 |
| III. CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS..... | 4 |
| IV. DESCRIPTION DU PROGRAMME..... | 5 |
| 4.1 <i>Détails pour la région de Kayes</i> | 5 |
| 4.2 <i>Détails pour la région de Koulikoro</i> | 6 |
| 4.3 <i>Détails pour la région de Sikasso</i> | 6 |
| 4.4 <i>Détails pour la région de Ségou</i> | 6 |
| 4.5 <i>Détails pour la région de Mopti</i> | 7 |
| 4.6 <i>Détails pour la région de Tombouctou</i> | 7 |
| 4.7 <i>Détails pour la région de Gao</i> | 8 |
| 4.8 <i>Détails pour la région de Kidal</i> | 8 |
| 4.9 <i>Détails pour le District de Bamako</i> | 8 |
| V. STRATEGIE POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS | 8 |
| VI. FACTEURS DE RISQUE ET PROPOSITION DE SOLUTIONS | 10 |
| VII. CONCLUSION..... | 10 |

I. INTRODUCTION

Le Programme Aménagement de 100.000ha projeté vise à créer les conditions d'une croissance de la production et la productivité agricole à travers la maîtrise de l'eau et l'aménagement des terres. Prévues pour la période 2014-2018, il doit assurer la cohérence et la synergie de différentes interventions dans le sous-secteur de l'irrigation et la visibilité de l'action gouvernemental par une meilleure coordination et suivi.

Sa mise en œuvre contribuera à l'atteinte de deux objectifs spécifiques majeurs de la PDA à savoir :

- ☛ *la maîtrise et la mobilisation des ressources en eaux superficielles et souterraines*
- ☛ *la protection des exploitations Agricoles contre les risques Agricoles ;*

Le Programme s'appuie sur la sous composante SC 2.4. du PNISA et sur la 4^{ème} orientation stratégique de la PDA que sont : « *Aménagements et infrastructures Agricoles* », et « *Développement des Investissements dans le secteur Agricole* »; les actions ayant concerné les *Aménagements Hydro-Agricoles*.

Il comprend deux (2) volets :

- ☛ *Les aménagements des grands et moyens périmètres*: les travaux d'extension et de réhabilitation dans les Offices et les nouveaux projets en gestation. Ceux-ci forment le groupe des *Grands Aménagements (GA)*;
- ☛ *le Programme National d'Irrigation de Proximité (PNIP)*: Cadre fédérateur, assure la cohérence avec les PDSEC et concerne les PPIV, plaines inondables, bas-fonds, et PPM (<5ha). C'est le groupe des *Aménagements de Proximité (AP)*.

Ses actions sont conformes CSCRP, ainsi qu'aux politiques et stratégies sectorielles nationales (SNDI, PNISA, PDA, etc.) et sous régionales de développement de l'agriculture irriguée (UEMOA, PDDAA/NEPAD).

Il sera financé conjointement par le **GRM** et ses **PTF** pour un coût global évalué à près de **321.733.906.094F** CFA dont:

- ☛ 282.296.155.173F CFA pour les GA;
- ☛ et 39.437.750.921F CFA pour les AP.

Le Programme sera mise en œuvre par le GRM à travers:

- ☛ *Les projets et Programmes financés par les partenaires bilatéraux et multilatéraux;*
- ☛ *Les collectivités territoriales (communes, cercle, régions, villages);*
- ☛ *les professions agricoles (APCAM, CRA, AOPP, CNOP)*

La coordination et la supervision de ses activités et actions seront assurées par la DNGR au niveau national et par les DRGR au niveau régional.

II. RAPPEL SUR LES RESULTATS DES PGA PRECEDENTS

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action de la SNDI, le GRM a réalisé de 1998 à 2013, trois (3) phases de PGA sous la coordination de la DNGR.

Le suivi coordonné de la mise en œuvre de ces différentes phases de PGA a permis d'améliorer la fiabilité des statistiques sur les AHA.

Le cumul des résultats des PGA successifs s'élève à près de 169.700ha, les rythmes moyens de réalisation étant de 4.700ha/an pour la 1^{ère} phase, 13.500ha/an pour la 2^{ème} phase et 13.000ha/an pour la 3^{ème} phase.

Tableau N°1: Bilans résumés des trois (3) phases précédentes de PGA

| REGIONS | PGA de 30.000ha (1998-2002) | PGA de 50.000ha (2003-2007) | PGA de 103.000ha (2008-2013) | Totaux (ha) |
|------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|------------------------------------|----------------|
| KAYES | - | 1 791 | 2 177 | 3 968 |
| KOULIKORO | 821 | 1 906 | 3 044 | 5 771 |
| SIKASSO | 300 | 1 102 | 7 817 | 9 219 |
| SEGOU | 16 278 | 24 566 | 24 287 | 65 131 |
| <i>Office du Niger</i> | <i>15 918</i> | <i>14 301</i> | <i>15 690</i> | <i>45 909</i> |
| MOPTI | 300 | 2 504 | 24 422 | 27 226 |
| TOMBOUCTOU | 5 652 | 33 078 | 16 097 | 54 827 |
| GAO | 316 | 2 772 | 368 | 3 456 |
| KIDAL | - | 28 | 74 | 102 |
| RESULTATS /PGA | 23 667 | 67 747 | 78 286 | 169 700 |

III. CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS

D'après le CSCR 2012-2017, la 1^{ère} contrainte identifiée à la croissance économique du Mali est le caractère de subsistance de l'économie rurale (Agriculture pluviale) dont les faibles performances en termes de productivités seraient la cause principale de la pauvreté rurale.

Le but du CSCR à moyen et long termes est de « Faire du Mali un pays émergent et **une puissance agro-sylvo-pastorale**, doté d'une bonne qualité de vie pour les populations, hommes et femmes ».

Il en ressort que toute politique de réduction de la pauvreté en faveur des Agriculteurs est bénéfique pour l'ensemble du Pays.

Dans le contexte climatique actuel, toute politique en faveur des Agriculteurs doit consister à renforcer leurs capacités de résilience en affranchissant leurs productions des aléas climatiques, à travers les appuis et l'Assistance techniques nécessaires à la création et la mise en valeur des infrastructures et équipements de maîtrise de l'eau Agricole.

La sécurisation des productions Agricoles à travers l'agriculture irriguée s'inscrit dans la stratégie gouvernementale de croissance économique accélérée et figure en bonne place dans la Déclaration de Politique Générale présentée par son Excellence, monsieur le Premier Ministre, devant l'Assemblée Nationale du Mali.

En la matière, le Mali possède des atouts et des opportunités, mais doit aussi faire face à des contraintes.

IV. DESCRIPTION DU PROGRAMME

- ☛ **Objectif global** : contribuer à l'augmentation de la production céréalières et horticole du Pays à travers :
 - une meilleure maîtrise des **ressources en eau** par la création de nouvelles **superficies aménagées irriguées**;
 - l'intensification et la modernisation des systèmes de production Agricoles (dotation en équipements Agricoles).
- ☛ **Objectif spécifique** : développer l'aménagement progressif de **100.049ha** dans des zones recelant de fortes potentialités hydro agricoles. Cet objectif est constitué de :
 - 81.822ha de GA dont 52.202ha en maîtrise totale (MT) de l'eau (41.746ha en zone ON) et 33.640ha de submersion contrôlée (SMC) dans les plaines inondables ;
 - et 18.227ha d'AP dont 4.039ha en MT de l'eau (dont 859ha pour le maraîchage et l'horticulture), et 14.208ha en MP constitué d'aménagements de bas-fonds, de mares, d'oueds, et d'oasis.

Ces AHA sont programmés dans toutes les régions et dans le District de Bamako comme indiqué dans le tableau suivant.

Tableau N°2: Répartition des objectifs du Programme par région

| Régions | OBJECTIFS DE RÉSULTATS (HA) | | | | | |
|-------------------|-----------------------------|--------------|----------------------|---------------|------------|----------------|
| | Maîtrise totale | | Submersion contrôlée | Bas-fonds | PPM | Totale |
| | GA (>100) | AP (<100) | | | | |
| KAYES | 880 | 340 | 2 000 | 5 169 | 96 | 8 389 |
| KOULIKORO | 1 821 | 271 | - | 1 050 | 271 | 3 142 |
| SIKASSO | 300 | 160 | - | 2 545 | 160 | 3 005 |
| SEGOU | 43 017 | 96 | 10 540 | 4 619 | 96 | 58 272 |
| MOPTI | 1 964 | 1 250 | 21 100 | 425 | 110 | 24 739 |
| TOMBOUCTOU | 200 | 842 | - | 400 | 25 | 1 442 |
| GAO | - | 984 | - | - | 25 | 984 |
| KIDAL | - | 20 | - | - | 20 | 20 |
| DIST./BAMAKO | - | 56 | - | - | 56 | 56 |
| TOTAL PAYS | 48 182 | 4 019 | 33 640 | 14 208 | 859 | 100 049 |

4.1 - Détails pour la région de Kayes

Le Programme vise dans la région de Kayes un objectif spécifique de **8.389ha** pour un coût global évalué à **16.218.552.618F CFA**. Cet objectif est constitué de :

- 2.880 ha de GA dont 880ha en MT de l'eau (ADRS/PGIRE/BID/GRM) et 2.000ha de submersion contrôlée financé par le FBS ;

- *et 5.509ha d'AP dont 340ha en MT de l'eau (dont 96ha pour le maraîchage et l'horticulture sur financement FIDA/PAPAM), et 5.169ha en MP d'aménagements de bas-fonds.*

Parmi les 340ha d'AP projetés en MT de l'eau, 159ha sont sur les financements de l'OMVS/BM à travers le PGIRE, tandis que 85ha sont sur les financements de l'AECID à travers le PASNDI.

Le financement des AP projetés avec MP de l'eau est prévu sur diverses sources dont : l'OMVS/BM pour 2.677ha, FIDA/PAPAM pour 1.200ha, la BID/GRM pour 1.100ha, les migrants de Gadiaba Kadiel pour 117ha, le FBS sur 36ha et l'AECID pour 39ha.

4.2 - Détails pour la région de Koulikoro

Les objectifs spécifiques y sont assez équilibrés entre GA et AP pour un objectif de résultat cumulé de **3.142ha** et un coût global évalué à **10.252.403.800F CFA**. Il est constitué de :

- ☛ *2.092ha en MT dont 1.821ha sont des GA et 271ha sont des AP constitué de périmètres maraîchers/horticoles pour les groupements de femmes et promoteurs privés ;*
- ☛ *et 1.050ha en MP constitué essentiellement d'AHA de bas-fonds.*

Les GA en MT sont inscrits au portefeuille de l'OHVN et financés par la BAD/GAFSP/FAD/GRM dans le cadre du PRESAN-KL). Ils sont projetés dans les cercles de Kangaba (1.112ha) et de Koulikoro (800ha extensibles).

Les **271ha** d'AP en périmètres maraîchers/horticoles sont financés à travers diverses sources dont : la BM/GRM/PCDA pour 213ha, le FIDA/GRM/PAPAM pour 18ha, la 2^{ème} phase de l'IESA pour 16ha, et la BAD/GRM/PRESAN-KL pour 16ha.

Pour ce qui est des **1.050ha** d'AHA de bas-fonds, ils sont financés par un fond mutualisé UE/KfW dans le cadre du projet IRRIGAR et ACDI/ KFW dans le cadre du REAGAR pour 900ha ; et par la BAD/GRM dans le cadre du PRESAN-KI pour 70ha à Faragué dans le cercle de Kangaba et extensible à 200ha dans les cercles de Kanagaba, Koulikoro et Kati.

4.3 Détails pour la région de Sikasso

Les objectifs de résultats du Programmé s'élèvent dans la région de Sikasso à **3.005 ha** pour un coût de réalisation évalué à **7.245.040.100 F CFA**, constitués essentiellement d'AP (90%).

Les AHA avec MT de l'eau sont constitués de 460ha dont 300 ha de GA inscrit sur le portefeuille de l'ODRS (financement BAD/GRM dans le cadre du PRESAN/DCI) et 160 ha d'AP en cultures maraîchères/horticoles (financement BM/PCDA pour 95ha, FIDA/PAPAM pour 40ha, et sur du PACEPEP pour 25ha).

Les AHA avec MP de l'eau concernent uniquement les sites de bas-fonds pour un objectif de résultats de 2.545ha financés à travers deux projets : le PAPAM/FIDA pour 1.295ha et l'IRRIGAR/UE/KfW/ACDI pour 1.250ha.

4.4 - Détails pour la région de Ségou

Les résultats d'objectifs sont de **58.272ha** dont **43.113ha** avec MT de l'eau et -

Les AHA avec MT de l'eau concernent:

- **43.113ha** de **GA** en zone ON à travers : le *PAPAM* (*Sabalibougou* pour 2.200ha), l'*UEMOA* (*Touraba* pour 2.174ha), la *BOAD* (*Molodo Nord* pour 2.500ha), la *KfW* (*Siengo Extension* pour 1.722ha), l'*AFD* (*Ratail IV bis* pour 1.000ha), les autres actions déjà en cours (*BEWANI* pour 4.900ha) et à *Seribabougou* (12.600ha), *Soumouni* (2.000ha) et *Molodo Nord* (tranche III pour 1.385ha), et les engagements des privés pour 10.875ha.
- **1.271ha** sur le portefeuille de l'ORS dans le cadre du *PADER-TK/BID/GRM*.
- Les *PPM* sur 96ha à travers : le *PAPAM/FIDA/GRM* pour 30ha; le *PCDA/BM/GRM* pour 26ha ; le *PACEPEP* pour 25ha, l'*ORS/GRM* pour 8ha; le *PICII/Lux-Dev.* pour 7ha.

Quant aux AHA avec MP de l'eau, ils concernent:

- la consolidation et l'extension du Projet de mise en valeur des plaines du moyen Bani (10.540ha en *SMC*) à travers le *PDI-BS/BAD/OPEP/GRM*;
- 250ha d'aménagement de bas-fonds à travers le *PICII/Lux-Développement.* ;
- 4.369ha d'aménagement de bas-fonds à travers les fonds *PPTE/GRM*.

4.5 -Détails pour la région de Mopti

Les objectifs de résultats visés dans la région de Mopti sont de **24.739ha** d'AHA pour un coût évalué à **6.539.919.623F CFA**.

Les AHA avec **MT de l'eau** concernent:

- 1.000 ha de plaine dans le cercle de Djenné (*PDI-BS/BID*) ;
- 380 ha inscrit sur le portefeuille de l'*ORM*. Il s'agit de la reconversion des périmètres de *SMC* en périmètres de *MT* et dont les financements sont à chercher ;
- 50 ha de *PIV* par le *PADIN* sur financement du Royaume des Pays-Bas;
- 60 ha de périmètre maraîcher/horticoles dont 23 ha à travers le *PAPAM/FIDA*, 25 ha à travers le *PACEPEP*, 7ha à travers le *PCDA/BM*; et 5ha à travers le *PDREGDE/ABN/BM* pour le groupement des femmes de **Diambacourou**.

Quant aux AHA avec MP de l'eau, ils concernent:

- 14.000 ha dans le cercle de Djenné à travers le *PDI-BS/BAD/BID/GRM*;
- 1.000 ha de *SMC* sur la plaine de Diambacourou à travers le *PDREGDE/ABN/BM* ;
- 400 ha d'AHA de mares à travers l'*IPRODI* (financement de *KfW/PAM/GiZ*);
- 25ha d'aménagement de bas-fonds à réaliser dans les Plateaux Dogons à travers l'*IPRO-DB/KfW/ACDI*.

4.6 -Détails pour la région de Tombouctou

Les objectifs dans la région Tombouctou, sont de **1.442ha** pour un coût évalué à **5.358.530.117F CFA**. Il est constitué de :

- **1.042ha** d'aménagement **MT** dont 842ha sont des *AP*;
- et **400ha** d'aménagement avec **MP** de l'eau.

Les AHA avec MT de l'eau concernent:

- 154ha de PIV entamées par le PIDRN/FIDA avant l'occupation de la zone par les djihadistes et ceux en cours pour 63ha.
- les PPM pour 25ha programmées par le PAPAM/FIDA.

Le PAPAM envisage la réalisation de près de 600ha de PIV. Cependant, ses activités ont été suspendues dans la région depuis la crise politico-sécuritaire de 2012.

Quant aux AHA avec MP, ils concernent 400ha d'aménagement de mares à travers l'IPRODI/KfW/ACDI/GiZ.

4.7 - Détails pour la région de Gao

Dans la région de Gao, les objectifs de résultats du Programme concernent 959ha de PIV dont 459ha inscrit sur le portefeuille du PAPIV de Gao et 500ha inscrit sur le PAPAM et 25ha de périmètres maraîchers sur programmation du PAPAM, soit **984ha** pour un coût global évalué à **6.421.000.000F CFA**.

Les aménagements de périmètres maraîchers programmés sur le PAPAM sont concernés par les mesures de suspension. *On espère que la situation sécuritaire s'améliorera et que le PAPAM reprendra ses activités dans la région de Gao. Ce qui permettra une augmentation des objectifs de résultats en PIV dans cette région qui en recèle des potentialités.*

Quant à la programmation de PAPIV, les sources de financement ne sont pas encore identifiées.

4.8 - Détails pour la région de Kidal

Les objectifs de résultats dans la région de Kidal sont constitués par des aménagements de périmètres maraîchers planifiés dans le cadre du PAPAM sur les financements du PAPAM/FIDA. Ils restent soumis aux mesures de suspensions des activités de ce projet dans les régions de Tombouctou, Gao et Kidal.

4.9 - Détails pour le District de Bamako

Les objectifs de résultats dans le District de Bamako sont constitués par des aménagements de périmètres maraîchers financés dans le cadre :

- du PAPAM/FIDA sur la composante « sous projet » pour 31ha extensibles.;
- Et du PACEPEP pour 25 ha.

V. STRATEGIE POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS

La stratégie préconisée est celle d'une responsabilisation plus accrue des acteurs au niveau régional.

Ainsi, les rencontres trimestrielles de suivi seront conduites par la DRGR sous l'égide du Gouverneur de région.

La coordination du dispositif de suivi sera assurée par la DNGR à travers les rencontres semestrielles de suivi sous l'égide du Secrétaire Général du MDR.

Les missions de supervision devront être conduites sur les dispositifs régionaux de suivi. Ces missions s'étendront aux structures chargées de la mise en œuvre des actions du Programme.

A l'instar du PGA précédent, un atelier d'évaluation à mi-parcours sera organisé sous l'égide du *Secrétaire Général du MDR* en vue d'analyser les performances des différents, recentrer ses objectifs, et corriger éventuellement ses indicateurs.

Les résultats de la revue des projets réalisé par la CPS/MDR sera mis à profit pour des évaluations.

5.1 - Quelle stratégie pour les AP ?

La stratégie d'intervention des AP s'intégrera dans celle du PNIP en apportant une réponse à des *demandes inscrites et validées au niveau communal*. Ainsi :

- les services *déconcentrés* du MDR (DRGR, SLGR, DRA, SA) appuieront les *collectivités territoriales* dans l'*indentification* et la *caractérisation* des sites potentiels d'AP existant sur leur ressort territorial.
- Les sites potentiels seront alors soumis au *comité technique de coordination régional* pour analyse et inscription au *Budget Programme par Objectifs Régionaux* (BPOR) en tenant compte des spécificités régionales (cf. principes directeurs du PNIP)
- Pour rendre ce dispositif plus efficace, les *cadres de concertations* prévus dans le cadre du PNIP doivent être opérationnalisés.

5.2 Quelle stratégie pour les GA ?

L'opérationnalisation de ce volet s'appuiera sur le *dispositif institutionnel de suivi et de pilotage* des *structures* chargé de la mise en œuvre des actions du Programme.

Il s'agit notamment du « *Conseil d'Administration* » pour les *Offices* et des *comités de pilotage* (ou *conseils de surveillance*) pour les *Programmes et Projets structurants*.

Le dispositif de *suivi régional* devra s'assurer que les informations fournies et les décisions prises lors des rencontres régionales de suivi, sont en conformité avec les *décisions prises par les Conseils d'Administrations* des *Offices* et les *comités de pilotages des Projets/Programmes* chargés de la mise en œuvre des actions du PGA.

VI. FACTEURS DE RISQUE ET PROPOSITION DE SOLUTIONS

Malgré un environnement favorable marqué par la *volonté politique affichée du Gouvernement*, la mise en œuvre du Programme n'est pas exempte de risques qui pourront entraver l'atteinte de ses résultats. Parmi ces risques, on peut citer entre autres :

- *La psychose sécuritaire ;*
- *Limitation des crédits de financement ;*
- *Le gèle ou la fermeture précoce de certains crédits de financement ;*
- *La complexité des conditions de mobilisation des crédits de financement;*
- *La faiblesse des capacités de certaines Entreprises de travaux.*

A ces risques identifiés, les solutions proposées sont résumées dans le tableau suivant.

| Risques identifiés | Solutions proposées |
|--|--|
| Psychoses sécuritaire | Sensibilisation des PTF par les plus hautes autorités du Mali |
| Limitation des crédits de financement | Accorder une attention particulière au suivi et à l'évaluation des actions inscrites au niveau de ces structures |
| Gèle ou la fermeture précoce de certains crédits de financement | Ouvrir une ligne de crédits sur le budget national afin de faire face à ces genres de situations |
| La complexité des conditions de mobilisation des crédits de financement; | Améliorer les conditions de démarrage des projets (une étude pour mieux situer les causes réelles des difficultés rencontrées) |
| La faiblesse des capacités de certaines Entreprises de travaux | Améliorer les conditions de sélections des Entreprise, exclure les Entreprise défaillantes de toute compétition |

VII. CONCLUSION

Le PGA de 100.000ha résulte de la *volonté politique du Gouvernement*. Les objectifs retenus sont des *engagements spécifiques des structures* chargées de sa mise en œuvre, avec *l'accompagnement des PTF*. Ces *facteurs* constituent un *gage* pour l'atteinte de l'objectif global.

Il importe donc que les différents *acteurs* prennent la mesure de leurs *engagements respectifs* en œuvrant constamment à leurs concrétisations pour la mise en œuvre correcte des actions du Programme.

Le *mécanisme de suivi* de ses actions doit être renforcé aux *niveaux national et régional* par la désignation d'un *point focal* dans chaque *structure impliquée* et la réalisation des *missions de supervision* sur les activités.

La modernisation des *systèmes irrigués* doit intégrer l'utilisation d'une *mécanisation adaptée* aux conditions *agro écologiques* de chaque zone. Il convient donc de conduire le *PGA* parallèlement avec un *Programme d'Equipements Agricoles*.

Synthèse des objectifs du Programme par région et par type d'aménagement

| REGIONS | OBJECTIFS DE RESULTATS EN TERMES DE SUPERFICIES A AMENAGER ET A RECEPTIONNER (HA) | | | | | |
|--------------------------|---|---------------------|----------------------|----------------------|-------------------|-----------------------|
| | MAITRISE TOTALE | | SUBMERSION CONTROLEE | BAS-FONDS | PPM | TOTALE |
| | GA (>100) | AP (<100) | | | | |
| KAYES | 880 | 340 | 2 000 | 5 169 | 96 | 8 389 |
| KOULIKORO | 1 821 | 271 | - | 1 050 | 271 | 3 142 |
| SIKASSO | 300 | 160 | - | 2 545 | 160 | 3 005 |
| SEGOU | 43 017 | 96 | 10 540 | 4 619 | 96 | 58 272 |
| MOPTI | 1 964 | 1 250 | 21 100 | 425 | 110 | 24 739 |
| TOMBOUCTOU | 200 | 842 | - | 400 | 25 | 1 442 |
| GAO | - | 984 | - | - | 25 | 984 |
| KIDAL | - | 20 | - | - | 20 | 20 |
| DISTRICT DE BAMAKO | - | 56 | - | - | 56 | 56 |
| <u>TOTAL PAYS</u> | <u>48 182</u> | <u>4 019</u> | <u>33 640</u> | <u>14 208</u> | <u>859</u> | <u>100 049</u> |

NB : les PPM sont intégrés dans les aménagements de Proximité